



Signature de la convention pluriannuelle pour le NPNRU

Le mercredi 28 juin 2023, Bernard Jamet, maire de Sannois, avec Philippe Court, préfet du Val-d'Oise et délégué territorial de l'ANRU, Yannick Boedec, président de la communauté d'agglomération Val Parisis, les bailleurs et les partenaires, signaient la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain à Sannois (NPNRU) pour les quartiers Bas des Aulnaies et Carreaux Fleuris.



Avec l'élaboration du contrat de ville en 2014, il est apparu un réel besoin de transformer les quartiers Bas des Aulnaies et Carreaux Fleuris pour rendre aux habitants une meilleure qualité de vie.

Ainsi, une phase d'élaboration et de définition des objectifs pour ces quartiers a été lancée lors de la signature du protocole de préfiguration en octobre 2016. Cette phase a permis de proposer un projet de qualité et aboutit aujourd'hui à la signature de la convention NPNRU du quartier Bas des Aulnaies Carreaux Fleuris à Sannois.

Rénover et créer des logements, améliorer le cadre de vie, embellir les quartiers, réaménager les espaces publics et les rendre plus sécurisants, offrir des équipements et des services de proximité de qualité : telles sont les ambitions portées par le projet de renouvellement urbain de Sannois, dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). L'Agence nationale du renouvellement urbain (ANRU) soutient la ville de Sannois pour mener à bien les transformations nécessaires pour faire des quartiers Carreaux Fleuris et Bas des Aulnaies des territoires attractifs, intégrés dans la ville.

Objectifs principaux :

- Améliorer la qualité de vie, désenclaver, connecter, revaloriser les quartiers du Bas des Aulnaies et des Carreaux Fleuris,
- Favoriser la mixité sociale et renforcer les services de proximité,
- Pérenniser les investissements à travers une gestion adaptée des espaces privés et publics pour améliorer la propreté et le stationnement,
- Favoriser la tranquillité résidentielle par la sécurisation des quartiers ; accompagner les dispositifs complémentaires de prévention,
- Construire le projet avec les habitants et les acteurs locaux,

Ce projet est i



s notamment

cofinanceurs :

- ANRU
- Action logement
- Région Ile-de-France (dispositif CRDU Convention régionale de développement urbain)
- Département du Val-d'Oise
- Caisse des Dépôts et Consignations
- CAF
- Ville de Sannois
- Bailleurs
- Communauté d'agglomération Val Parisis

Développement local et prévention

Hôtel de ville

Place du Général Leclerc

95110

Sannois

Tél. 01 39 98 21 07

devlocal@sannois.fr

Infos pratiques

La maison des projet, installée mail Paul Verlaine, entre le quartier du Bas des Aulnaies et des Carreaux Fleuris ouvrira ses portes pour la rentrée. Elle permettra de faire connaître, promouvoir et valoriser le projet de renouvellement urbain à tous les habitants. Elle sera un espace dédié au projet et au quartier, un levier de la coordination entre le volet urbain et social à l'échelon local, notamment dans les démarches de gestion urbaine et sociale de proximité et de concertation.